

Sulfate de quinine	50 centigrammes.
Extrait de thébaïque	1 centigramme.

Pour 1 pilule; 3 par jour.

L'antipyrine se prescrit à la dose de 3 à 4 grammes. Quant à la phénacétine, elle a donné également de bons résultats; mais il faut l'employer, dans la sciatique, aux doses élevées de 2 à 3 grammes, qui peuvent présenter des inconvénients.

Le salicylate de soude réussit assez souvent dans la sciatique, surtout quand elle succède à une attaque de rhumatisme articulaire aigu, mais il peut être également efficace dans la sciatique dite *a frigore* (dose : 5 à 4 grammes par jour) :

Salicylate de soude	50 grammes.
Eau de laurier-cerise	50 —
— distillée	270 —

Chaque cuillerée à bouche représente 1 gr. 50 de salicylate; 2 à 5 cuillerées par jour.

Le *salol* a été prescrit avec succès dans ces dernières années (4 à 8 grammes par jour). On peut l'associer à l'antipyrine :

Antipyrine	} aa 50 centigrammes.
Salol	

Pour 1 cachet; 4 à 6 par jour.

Ehrlich et Lippmann ont préconisé les *injections de bleu de méthylène* :

Bleu de méthylène	2 grammes.
Eau distillée	100 —

On injecte d'abord 1 centimètre cube; on peut injecter jusqu'à 4 centimètres cubes, soit 8 centigrammes de bleu de méthylène. Ces injections ne déterminent pas de douleurs, mais peuvent laisser à leur suite une nodosité qui persiste pendant quelques jours.

Combemale a administré le bleu de méthylène par la bouche, à la dose de 20 centigrammes, et il en a obtenu d'assez bons résultats dans les sciatiques-névrites.

D'après Geneuil et Sarda, la *salanine* pourrait apaiser la douleur, mais, c'est un médicament d'action fort inconstante.

Dans les cas où la douleur de la sciatique est intolérable, l'injection de *morphine* parvient seule à soulager les malades. On utilisera également l'*injection épидurale de cocaïne*.

Les moyens externes sont innombrables, depuis le *simple vésicatoire*, en lanière, appliqué sur le trajet du nerf, et suivi d'application de morphine sur le derme mis à nu, jusqu'aux injections substitutives aujourd'hui abandonnées. La révulsion à l'aide du *chlorure de méthyle* est aujourd'hui très en faveur, depuis les communications de M. Debove (*Soc. méd. des hôpitaux*, 1888). A l'aide d'un pulvérisateur spécial, on dirige pendant quelques secondes, un jet de chlorure de méthyle sur le trajet du nerf malade, déterminant ainsi une

congélation suivie d'une réaction énergique; le chlorure de méthyle doit être manié avec prudence, sinon, on peut, en prolongeant trop longtemps la congélation, déterminer la formation d'escarres : il est prudent d'enduire, au préalable, de vaseline, la région sur laquelle sera dirigé le jet; la pulvérisation de chlorure de méthyle est préférable à celle d'éther faite avec l'appareil de Richardson; elle supprime très souvent la douleur, ainsi que la contracture musculaire réflexe qui l'accompagne, et permet ainsi la marche à des malades jusqu'alors impotents.

Ce n'est toutefois qu'un moyen palliatif qui peut échouer comme tous les autres.

L'*application de sachets de sable chaud*, les affusions d'eau très chaude, la *fleur de soufre* en poudre répandue sur le membre et l'enveloppement de ouate (Kiener), l'exposition aux vapeurs de benjoin, constituent autant de moyens utiles auxquels on peut recourir avec avantage.

Les *liniments calmants* :

Chloroforme	4 grammes.
Extrait d'opium	1 gramme.
Alcoolat de Fioraventi	15 grammes.
Baume tranquille	40 —

Le *salicylate de méthyle*, appliqué (L à XL gouttes) sur le trajet du sciatique, ou incorporé à la vaseline liquide :

Vaseline liquide	20 grammes.
Salicylate de méthyle	12 —

(badigeonnez, puis recouvrez de taffetas gommé); associé au *gaïacol* :

Vaseline	50 grammes.
Salicylate de méthyle	5 —
Acide salicylique	2 —
Gaïacol	4 —

Les *liniments irritants* :

Essence de térébenthine	15 grammes.
Acide acétique	15 —
Camphre	3 —

n'ont qu'une action des plus éphémères.

Lorsque la sciatique est devenue **chronique** et que la névrite ne se traduit plus que par l'atrophie musculaire et les troubles trophiques cutanés, il faut recourir au massage et de plus aux diverses applications du chaud par l'intermédiaire de l'eau (douche chaude), de l'air (étuve sèche), de la vapeur (bain ou douche de vapeur), par la radiation directe de la chaleur avec les appareils électriques Dowsing de chaleur radiante lumineuse; aux eaux thermales, à l'électricité.

Le *massage*, préconisé par Ling, recommandé ensuite par Max Schuller, Kleen, Reybmayr, Zabudowsky, Dollinger, Bum, Nebel, Schreiber, etc., est considéré aujourd'hui, avec l'électricité, comme l'un des moyens de traitement